Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 122 (2019)

Artikel: Rapports d'activité des sections

Autor: Savoy-Morand, Suzanne / Garbani, Chantal / Matthey, Éric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-885925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapports d'activité des sections

SECTION DE BÂLE



Suzanne SAVOY-MORAND

Présidente

Dès la fin de l'été, le **11 septembre 2018** exactement, c'est avec plaisir que nous nous rencontrions au musée jurassien d'Art et d'Histoire à Delémont. Dans le cadre de l'exposition multisite et interjurassienne, nous avions invité M. Olivier Pagan, directeur du jardin zoologique de Bâle, à venir nous présenter le projet « Oceanium ». Notre conférencier nous a expliqué combien la réalisation du plus grand aquarium de Suisse, regroupant 30 bassins thématiques, permettrait de comprendre le fonctionnement de l'écosystème marin et ses problèmes d'aujourd'hui (surpêche, mort des coraux, pollution par le plastique, etc.) D'autre part, la construction de cet important complexe correspondrait au développement du zoo de Bâle et à son ambition d'institution éducative et de protection des espèces.

Lors de la votation du 19 mai 2019, le peuple bâlois a refusé ce projet! 31 octobre 2018, visite des studios de Telebasel: La régie et la production étant actives dès 17 h, c'est en fin d'après-midi que nous pouvions, une heure durant, assister en direct à la présentation d'une émission qui aurait pu se prolonger d'environ 50 minutes si une actualité imprévisible s'était présentée; ce ne fut pas le cas! Nous réalisions la concentration et les impératifs auxquels sont soumis les journalistes que nous retrouvons régulièrement sur les écrans de nos télévisions.

1^{er} décembre 2018: Nous ne saurions terminer l'année sans avoir, une fois encore, organisé le repas de fin d'année au restaurant *Safran Zunft*. Suite à l'apéritif offert par la société, les 33 convives prenaient place pour le repas qui fut un beau moment de convivialité agrémenté d'un intermède musical. La jeune harpiste Masako Art, née à Kyoto et poursuivant ses études au conservatoire de Bâle, interpréta avec brio des

extraits d'œuvres de Monteverdi, Händel et Telemann et méritait tous nos applaudissements. C'est en musique que nous arrivions au moment de nous quitter et ainsi s'achevait notre programme 2018.

L'année nouvelle a pris son envol et nous visitions, le 21 février 2019, la petite et raffinée brasserie Fischerstube qui produit les bières Ueli et qui fut fondée au cœur de Bâle il y a 40 ans. Le maître brasseur réussit encore et toujours à brasser de nouvelles bières surprenantes et savoureuses et, en compagnie de son équipe, il nous donna un aperçu de son travail. Nous étions un groupe de 15 personnes qui, après la visite, s'est offert le plaisir d'une dégustation.

Le printemps nous a invités à une rencontre incontournable! Le **30 mars 2019**, nous prenions place au restaurant *Landgasthof* à Riehen pour la « choucroute de la Mi-Carême ». Même si au fil du temps nous sommes moins nombreux à partager ce plat savoureux, nous ne saurions renoncer à ce délicieux moment.

Le **8 mai 2019**, c'est au restaurant *Safran Zunft* que nous avions convoqué nos membres à l'assemblée générale qui n'avait certainement pas été fixée à une date favorable, car nous devions enregistrer de nombreuses absences, seules 13 personnes étaient présentes. Au point 8 « Élection du comité » de l'ordre du jour, c'est avec plaisir que nous présentions M^{me} Marlyse Varini qui acceptait d'entrer au comité, nous lui adressions nos sincères remerciements pour son engagement. La partie officielle étant terminée, c'est avec gourmandise que nous dégustions le *kugelhopf* offert par la société.

Est arrivé le **26 juin 2019**, date de l'excursion annuelle. Le temps était radieux et nous quittions la gare de Bâle par le train de 9 h 3 en direction de Bienne, le but de notre excursion étant de gagner l'île Saint-Pierre par le bateau de 11 h 35. C'est au *Klosterhotel St. Petersinsel* que nous avions réservé le repas, hôtel historique occupant un ancien monastère du XII^e siècle tout empreint du souvenir de Jean-Jacques Rousseau, son illustre pensionnaire.

Une visite des lieux, l'apéritif de bienvenue et un excellent repas créèrent une ambiance très détendue et trop vite arriva le moment de songer au retour. C'est sous un soleil de plomb que nous parcourions la distance entre l'hôtel et le débarcadère et terminions notre mini-croisière en naviguant en direction de Bienne. Que la brise du large était la bienvenue! Mais il fallait quitter cette belle région et le train de 17 h 45 nous permit de retrouver la ville de Bâle, inondée de chaleur.

Au mois de juin, notre ami et membre du comité Robert Piller décédait brusquement. Son amour pour son Jura et ses compétences faisaient de lui un conseiller très écouté et il nous manque.

Il est évident que la diminution de nos effectifs est due à l'âge avancé de bon nombre de nos membres; en contrepartie, nous avons assez régulièrement le plaisir d'accueillir de «jeunes retraités» qui ont à présent plus de temps pour participer à nos rencontres.

Aux membres du comité, aux amis fidèles qui animent la vie de notre section, je dis un sincère merci.



SECTION DE BIENNE

Chantal GARBANI

Présidente

La section de Bienne a réalisé cinq sorties en 2019. La première, le samedi 12 janvier, a permis à une vingtaine d'émulateurs de découvrir avec un grand intérêt l'exposition sur Hodler et le parallélisme au Kunstmuseum de Berne. Dans une conférence donnée à Fribourg en 1897, Hodler précisait que l'artiste se devait d'exprimer l'élément éternel de la nature, la beauté. Selon lui, il fallait représenter une nature agrandie, simplifiée, dégagée de tous les détails insignifiants. Notre guide nous a commenté les tableaux exposés en nous rendant attentifs aux symétries, aux rythmes, aux répétitions, à la simplification qui donnent à l'œuvre de Hodler une harmonie et une unité qui ont révolutionné la peinture suisse.

Notre assemblée générale s'est tenue le **jeudi 7 mars 2019** au château de Nidau en présence de 25 personnes. La présidente, Chantal Garbani, a rappelé les activités organisées depuis la dernière assemblée. Les comptes ont été acceptés par l'assemblée. Au niveau du comité, Loïc Lang a démissionné et a été remplacé par Marie-Jeanne Carnal, les autres membres se représentant. À l'issue de la partie administrative, Jean-Marie Hotz a parlé de la revue culturelle Intervalles, créée en 1981 dans le souci de parler de la région tant des points de vue historique,

géographique, archéologique, que sous l'angle des arts. Plusieurs numéros ont été consacrés à des auteurs tels Blaise Cendrars, Virgile Rossel ou Francis Giauque. Revue de vulgarisation, elle est publiée à raison de trois numéros par an. La soirée s'est achevée dans la bonne humeur par un repas au restaurant Nidaux.

Prévue initialement en mai, c'est le **samedi 17 août** que nous avons dû finalement reporter notre sortie à Lajoux à cause d'une météo peu favorable. Joseph Noirjean nous a fait découvrir son parc d'autruches et nous a entretenus sur leurs particularités. Cet éleveur, passionné par ces animaux, nous a donné de nombreuses informations sur ces oiseaux d'Afrique du Sud incapables de voler et qui peuvent vivre jusqu'à 70 ans. Voilà quelque 40 millions d'années que cet oiseau aurait atteint le sommet de la chaîne de l'évolution, puisqu'on ne lui connaît aucun prédateur et que son régime alimentaire omnivore lui permet de se nourrir de tout. Face à une autruche, un lion n'a aucune chance. Un coup de patte armée de son ongle unique peut trancher le félin en deux, nous a encore raconté Joseph. Après un apéritif avec totché offert par la section, nous nous sommes régalés de crêpes à base d'œufs d'autruche. Une sortie qui a été fort appréciée par petits et grands.

Le **vendredi** 4 **octobre**, le directeur Silvio Camponovo et son collaborateur Alain Bleuer nous ont fait visiter la société Camponovo à Kallnach qui emploie 70 personnes, dont 45 à la fonderie. Les participants ont notamment apprécié la coulée de la fonte à 1500 degrés, toujours spectaculaire. Créée en 1964 par le père de l'actuel patron, la société Camponovo a racheté en 2004 la fonderie Metzger dont elle était cliente, puis en 2016 la fabrique de mécanique Metzger. Réalisant des pièces de 100 g à 4500 kg, Camponovo travaille aussi bien pour les C.F.F. que pour les services du gaz et de l'eau. À midi, les participants et la direction de la société ont pris un repas au restaurant Bahnhof de Kallnach, réputé pour ses cordons bleus.

La dernière activité de la section a été le repas chasse le **samedi 9 novembre** au restaurant Kreuz à Gals, qui a permis de se retrouver entre émulateurs autour d'une excellente table.

Enfin, la section a participé activement à la tenue du stand de l'émulation à la petite foire du livre Édicion19 à la salle Farel de Bienne les samedi et dimanche 14 et 15 décembre.

Ces différentes activités ont permis de plaire à un public varié et de maintenir le lien entre les émulateurs biennois. La bonne ambiance qui règne, tant au sein du comité qu'au sein de la section, est à relever et la section demeure dynamique. Le nombre de ses membres reste stable. Un grand merci aux membres du comité, toujours inventifs et prêts à s'engager pour organiser des sorties, ainsi qu'à nos membres toujours fidèles à notre société.



SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Éric Matthey

Président ad intérim

Le **mardi 16 octobre 2018,** c'est à la *Fleur de Lys*, en notre ville, que nous avons tenu notre assemblée générale, assemblée à l'issue de laquelle notre émulateur Stéphane Leuenberger nous fait un passionnant exposé sur la Géorgie, pays qu'il a visité lors d'un récent voyage.

Séparé de la Russie par le Caucase, ce pays offre un contraste intéressant entre les cultures européenne et asiatique. Grande comme une fois et demi la Suisse et abritant 4 millions d'habitants, la Géorgie, située aux confins de l'Europe et de l'Asie, est toutefois considérée comme faisant culturellement et historiquement partie de l'Europe.

Chrétienne depuis le IV^e siècle, comme le montre son drapeau, et ayant adopté la religion orthodoxe après 1054, la Géorgie (appelée Sakartvelo, c'est-à-dire le pays des Géorgiens dans la langue locale) a pris son indépendance de l'ex-U.R.S.S. en 1991.

Depuis le conflit russo-géorgien de 2008, Tbilissi a toutefois perdu le contrôle de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, désormais administrées par la Russie.

Grâce à de magnifiques photos, Stéphane nous permet de découvrir de somptueux paysages, des églises décorées de riches iconostases, sans oublier Gori, ville d'origine d'un certain Josef Diougachvili, plus connu sous le redoutable pseudonyme de Staline...

Le **samedi 27 octobre 2018,** le soussigné s'est rendu à la manufacture des montres Longines à Saint-Imier où avait lieu la séance du conseil de la S.J.É.

Samedi 10 novembre 2018. Danger! Mines! C'est un projet hors du commun que nous avons découvert avec la visite d'une expo interactive de Digger D.T.R. à Tavannes. Cette société crée depuis plus de vingt ans des machines de déminage utilisées dans quinze pays. M^{me} Béatrice Guerne nous présente l'historique de Digger par un exposé aussi passionnant que la visite de l'exposition qui suivra. Reproduisant le camp de base d'une équipe de démineurs, ladite expo nous plongera dans le contexte d'une région marquée par les stigmates de la guerre. Différents types de mines, ainsi que de nombreux objets sont exposés et nous traverserons même un champ de mines reconstitué avant que nous n'assistions à une opération de déminage effectuée par... l'un de nos participants! La présentation d'une impressionnante vidéo ainsi que, dans la cour, de quelques véhicules de déminage clôturera cette passionnante visite. C'est passablement bouleversés que nous quitterons Digger, mais aussi indignés du peu d'aide des pouvoirs publics que reçoit cette institution.

Terminant cette enrichissante matinée, un copieux apéritif agrémenté de produits du terroir jurassien nous est servi sur place avant que nous ne reprenions notre *p'tét roudge train* en direction des Franches-Montagnes.

Les **vendredi 24 et samedi 25 mai 2019,** en compagnie de notre futur président de section, le soussigné a rejoint Moutier où se tenaient la séance du conseil de printemps de la S.J.É. ainsi que l'assemblée générale annuelle. Quatre autres de nos émulateurs ont participé à l'assemblée du samedi.

Le **vendredi 6 septembre 2019,** notre émulateur et artiste peintre Pascal Bourquin nous invitait à une visite de son exposition en cours à l'Atelier Grand Cargo à La Chaux-de-Fonds. Né en 1970 en Grande-Bretagne, Pascal vit et travaille à La Chaux-de-Fonds après avoir passé sa jeunesse à Saignelégier. Il est peintre autodidacte et la photographie est le point de départ de ses œuvres. Nous sommes frappés par la luminosité de ces tableaux représentant, par exemple, les sous-bois des vastes forêts du Risoux en vallée de Joux, les quatre saisons de l'étang des Royes dans les Franches-Montagnes, la combe Grède sur le versant nord du Chasseral ou encore les reflets de l'eau des canaux de Venise. La passion de Pascal se retrouve également dans sa représentation d'ateliers d'étampage et de mécanique de notre région. Ces ateliers ne sont plus en activité depuis des années, mais on n'y a rien touché. Ils sont demeurés tels qu'ils étaient le jour de leur fermeture. Dans la peinture actuelle, de

telles activités sont rarement représentées. Ces tableaux sont d'une telle réalité qu'avec un soupçon d'imagination on en capterait les odeurs d'huile et de graisse!

C'est dans le propre atelier du peintre que nous terminons cette enrichissante soirée autour d'une verrée en nous imprégnant des différentes techniques que l'artiste nous décrit volontiers avec simplicité. Relevons encore que son antre se révèle également un véritable petit cabinet de curiosités, Pascal étant aussi collectionneur de tout ce qui se rapporte aux sciences naturelles comme les squelettes d'animaux, les fossiles, les coquillages, etc.

Entre l'herbâ èt l' bontemps, c'ment d'aivéje nôs ains bïn chur aidé nôs eur'contres de patois. Nôs se r'trôvans en dgén'râ cïntye obïn chés côps po péssaie d'boénnes boussiattes è djâsaie, yére, tradûere è pe raicontaie des hichtoires de totes soûetches dains c'te bèlle landye. Çoli s'pésse c'ment les lôvrèes di véye temps, ïn côp tchie ç'tu-ci, ïn âtre côp tchie ç'tée-li. Lai d'jâs'rie s'pourcheût poi ïn bon p'tét r'cenion airrosè d'în bon varre de vïn.

Chacun est le bienvenu à ces *djâs'ries* et le soussigné vous renseignera volontiers. Il n'est pas nécessaire d'être un patoisant confirmé pour y participer. Votre intérêt pour le patois suffit, le reste suivra de lui-même en même temps que le plaisir, car comme l'a si bien dit le Djôsèt Barotchèt: « Nôs sons les patoisaints, ènne rotte de bons vétçhiains! »

C'est sur ces agréables paroles que je clôture mon rapport tout en déplorant quand même la faible participation de nos membres à ces activités.

Poûetchèz-vôs bïn.



SECTION DE DELÉMONT

HUBERT ACKERMANN

Président ad intérim

Après le millésime 2018 marqué par l'accueil de l'assemblée générale à Delémont, nous avons poursuivi notre tâche avec une énergie décuplée pour offrir des activités susceptibles de motiver nos membres à apprécier les richesses culturelles qui s'offrent en abondance dans notre coin de pays. Toutefois, la pléthore de manifestations culturelles est à la fois une chance et un défi. Une chance, car au travers de la multitude d'expositions mises sur pied dans nos musées ou galeries, au travers d'une foule d'animations, conférences, concerts, balades et visites à thèmes, il y a de quoi titiller les sens de toutes celles et tous ceux qui ont le bonheur d'apprécier la culture sous tous ses aspects et de s'en nourrir avec assiduité. Ce menu copieux est cependant un redoutable et permanent défi pour tous les acteurs de la vie culturelle. À l'instar des meilleurs chefs de cuisine, le challenge n'est plus seulement d'offrir les meilleurs plats. Il convient d'être original, tant sur le fond que sur la forme des menus à proposer à nos membres. Il ne suffit plus de se gausser de valoriser des produits du terroir. D'ailleurs ce concept utilisé à tout va, tend à se lisser. Et déjà les convives ne conçoivent plus de se mettre à table pour y trouver autre chose que des produits régionaux dans leur assiette.

Donc, c'est aux desserts qu'il faut apporter du soin. Qu'offrir à des convives rassasiés? Satisfaire leur gourmandise, voilà ce à quoi il faut s'atteler, non pas avec un sentiment de résignation, mais au contraire avec un enthousiasme renouvelé.

N'échappant pas à ce constat, lors des rencontres du début d'année, les membres du comité ont évoqué plusieurs pistes pour agrémenter le programme d'activité 2019 de la section delémontaine. Ils ont particulièrement planché sur le genre d'animation susceptible de rendre l'assemblée générale attractive. Un brin utopique, il a été proposé d'inviter M. Dick Marty à venir parler du livre qu'il venait de publier *Une certaine idée de la justice*. Le conférencier sollicité s'est montré d'emblée séduit par notre proposition et c'est ainsi que nous avons eu le grand bonheur de l'accueillir à Delémont. À 74 ans, Dick Marty est une figure

politique respectée et à la carrière impressionnante, au Tessin, à Berne et à Strasbourg. Procureur au Tessin, conseiller d'État, puis conseiller aux États jusqu'en 2011. En 2005, il est chargé par le Conseil de l'Europe d'enquêter sur les prisons secrètes de la C.I.A. Il publie deux rapports accablants. D'autres enquêtes suivront, notamment celle sur le trafic d'organe au Kosovo. Il a en outre présidé l'Assemblée interjurassienne de 2011 à 2017. Dick Marty. Un prénom et un nom qui interpellent d'emblée. Tout un chacun a conscience d'avoir entendu ces noms, tel un slogan. Mais aucun ne peut véritablement mesurer ce qu'ils révèlent, tant le parcours de cette personnalité est impressionnant. À la lecture de son livre, témoignage d'une existence hors du commun, on devine cependant l'extraordinaire vécu d'une personnalité dont la simplicité et la modestie tranchent singulièrement avec tout ce que ses sens ont perçu aux quatre coins du monde.

Quel courage il a fallu à cet homme de justice, à cet humaniste pour persévérer à dénoncer et combattre l'injustice partout. Car elle est partout, quasiment dans l'air qu'on respire. C'est d'ailleurs ce qui le rend souvent irrespirable.

Paradoxalement, c'est après avoir été frappé d'une amnésie subite qu'a surgi l'idée de livrer un témoignage bouleversant. En effet, en 2017, il est victime d'une amnésie temporaire et publie dans la foulée un livre de mémoire (*Une certaine idée de la justice*, aux éditions Favre) et un film documentaire consacré à son enquête sur les prisons secrètes de la C.I.A. (*Un cri pour la justice*) est projeté au FIFDH, en première romande. Il est aussi coprésident du comité d'initiative pour des multinationales responsables. Véritablement, quand on a rencontré l'injustice, parfois criarde, souvent sournoise, quand tous les sens en ont été éprouvés, on peut se faire une certaine idée de la justice.

Pas étonnant dès lors que le **3 mai 2019** la salle du centre l'Avenir à Delémont soit comble. Quelque deux cents émulateurs du district, mais également de l'ensemble du Jura et tout autre auditeur, la soirée étant publique, ont eu le privilège d'une soirée exceptionnelle à l'écoute de Dick Marty.

Au côté de notre hôte, Amélie Rossé, jeune journaliste au *Quotidien jurassien*, a su éveiller la curiosité des auditeurs en faisant émerger l'essentiel du poignant parcours de notre invité. Avec le dynamisme et l'audace qui caractérise la jeunesse, elle a su rendre la conférence-débat passionnante. Le défi était de taille, il a été relevé avec doigté et distinction.

Pour sa part, M. Marty, avec compétence, rigueur et une extrême gentillesse a captivé l'auditoire par des témoignages sans concession sur les multiples enquêtes à travers le monde, à la recherche de la vérité dans des dossiers tous plus édifiants les uns que les autres.

À l'issue de son témoignage, M. Dick Marty s'est prêté de bonne grâce, avec une généreuse empathie pour ses lectrices et lecteurs, à une longue séance de dédicaces.

Le président de la section a clos la soirée en ces termes: «Cher Monsieur Marty, votre combat permanent pour une plus grande justice entre les hommes est exemplaire tant il peut paraître inégal. Il faut une bonne dose de persévérance pour rester à la proue, contre vents et marées. Mais vous l'avez compris très tôt, c'est cette obstination qui fait votre force. Ténacité indispensable pour faire reculer l'injustice. Il était aussi important d'en témoigner avec courage pour que l'espoir d'un monde meilleur illumine le chemin qui y conduit. Grâce à vous, chacune et chacun peut se faire une certaine idée de la justice et y contribuer concrètement et quotidiennement. Merci. »

Corollaire inévitable de cette soirée apothéose, le programme de la section a dû être revu. Ainsi, le comité a été contraint de reporter l'assemblée annuelle en automne. Celle-ci a eu lieu le **29 novembre 2019** au Musée jurassien. Elle fut suivie par la visite de la superbe exposition du prestigieux peintre Gustave Courbet. Là encore, nos membres ont eu l'insigne honneur de suivre la visite commentée par notre compatriote historien de l'art Félix Güdel. Ce privilège a été fort couru et apprécié.

Ainsi, les deux grands rendez-vous de 2019 ont un peu éclipsé les autres activités ou projets de la section de Delémont. Citons néanmoins le fait que notre collègue Pierre Lachat a accepté de faire partie d'un groupe de travail ayant pour but de célébrer le 200e anniversaire de l'immigration de centaines de Jurassiens à Nova Friburgo. La manifestation est prévue pour le printemps 2020. Le comité s'est également penché sur l'avenir de notre noble société mère et sur le financement à terme de quelques-uns de ses fleurons dont notamment le DIJU. Pour celui-ci, l'assemblée a décidé d'octroyer annuellement quelques centaines de francs (500 francs en 2019). Plusieurs propositions pour des activités à proposer à nos membres ont aussi été explorées. Il appartiendra au nouveau président, Claude Jeannerat, élu lors de la dernière assemblée générale d'en concrétiser quelques-unes. Natif du Clos-du-Doubs, il envisage déjà de réunir la prochaine assemblée à Saint-Ursanne cité en effervescence pour la préparation du jubilé du 1400^e anniversaire de la mort du saint qui donna son nom à la ville.

Au terme de mon dernier rapport présidentiel, je tiens à remercier très chaleureusement, Laurence, Carole, Claude, Daniel et Pierre, mes collègues du comité, pour leur soutien sans failles et leur très agréable compagnie. Avec eux, ma tâche fut un bonheur permanent à peine dissimulé par la brume que dégage un chronique manque de temps. Oui, les changements sociétaux tout comme les changements climatiques sont également préoccupants pour l'avenir de notre institution. Mais, avec un ancien avocat à a barre, nul doute que le comité va redoubler d'ardeur pour faire toujours fleurir le paysage culturel.



SECTION D'ERGUËL

PHILIPPE BEUCHAT

Président

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 11 avril 2019 à la brasserie de la Place à Saint-Imier. 22 membres y ont participé. Après la partie statutaire, M. Clément Saucy, membre de la S.J.É., ancien vétérinaire cantonal, nous a présenté le livre les Secrets de différents auteurs mis en amas pour l'utilité du public par Hermann Voirol. Plus de 200 recettes de bouillons, breuvages et autres onguents ont été compilées à partir d'un manuscrit rédigé en 1804 par Hermann Voirol. Ce paysan des Genevez avait même créé sa propre pharmacie dans une annexe attenante à l'actuel Musée rural. Puis, il a couché sur papier tout son savoir pour guérir humains et animaux. Deux siècles plus tard, Clément Saucy a retranscrit toutes ces recettes avec l'aide d'un ancien biologiste, Marcel Jacquat. Le conférencier a su rendre son exposé vivant en montrant de nombreux documents sur écran. Un exposé instructif, et parfois distrayant. La soirée s'est terminée dans la convivialité par un repas à la brasserie de la Place.

En 2016, la section avait organisé un voyage de 5 jours dans le Bordelais. Grâce au talent d'organisatrice de M^{me} Martine Sidler aidée par M. Robert Uebersax, 23 personnes ont eu cette fois le bonheur d'effectuer un voyage culturel au Pays basque du **29 avril au 5 mai 2019**.

À partir de la ville de Saint-Jean-de-Luz, logés dans un hôtel confortable, les participants, sous la conduite d'un guide érudit et chaleureux, ont voyagé dans tout le Pays basque jusqu'en Espagne à San Sebastian. Que de sites superbes: Cambo-les-Bains, Saint-Jean-Pied-de-Port, Bayonne, Biarritz, la Rhune. Et les petits villages basques hauts en couleur et en saveur: Ainhoa, Espelette, Sare. Sans oublier les plaisirs de la table! Merci Martine et Robert. Ce fut un enchantement.

Le **31 mai 2019** au théâtre de Bienne, 9 membres ont assisté à la représentation de l'opéra *Didon et Enée* d'Henry Purcell. Créé en 1691 il s'agit du seul opéra de Purcell. *Didon et Enée* est considéré comme un chef-d'œuvre de la musique baroque. L'œuvre fait écho à la tradition virgilienne de l'Énéide dont elle reprend librement le chant IV. Ce fut un beau spectacle.

Président depuis 2011, il s'agit là de mon dernier rapport. Stéphane Boillat, de Saint-Imier, est le nouveau président de la section Erguël. Il a été élu à l'assemblée générale du 11 avril 2019. La section sera entre de bonnes mains.

Note de l'éditeur. — Un couac a conduit à l'omission du rapport de la section d'Erguël dans les Actes 2018. Nous le publions donc ci-dessous. Nous réitérons nos plus sincères excuses aux membres de la section d'Erguël ainsi qu'à son président, Philippe Beuchat.

La première sortie 2018 s'est faite le **9 mars 2018** au théâtre de Bienne. 13 membres ont assisté à la représentation de l'opérette *Die lustige Wittwe — la Veuve joyeuse* de Franz Lehar en version bilingue. La verve, l'originalité, l'inépuisable veine mélodique de Franz Lehar ont arraché *la Veuve joyeuse* au ghetto de l'opérette, l'introduisant de plain-pied sur les plus grandes scènes de l'opéra. Ce fut un beau spectacle.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le **19 avril 2018** au restaurant Le Fédéral à Villeret. 19 membres y ont participé. Après la partie statutaire, M. Nicolas Feuz, procureur dans le canton de Neuchâtel, nous a présenté ses romans policiers. Il a expliqué notamment comment il en est venu à écrire des polars. M. Feuz est devenu un auteur réputé, salué par les médias français. *Emorata, pour quelques grammes de chair* a obtenu le prix du meilleur polar indépendant au Salon du livre à Paris en 2015. Ses romans se passent dans nos régions. Grâce à ses connaissances professionnelles, M. Feuz apporte à ses romans l'authenticité des procédures d'enquêtes et des moyens d'investigation. M. Feuz a sorti en août 2018 son neuvième polar *le Miroir des âmes* édité chez Slatkine, un éditeur genevois. Et il s'offre un nouveau héros, procureur comme lui.

Le 26 octobre 2018, la section a accueilli le conseil d'automne de la S.J.É.

Il n'y a pas eu de traditionnelle sortie de deux jours en 2018.

L'activité de la section a été moindre par rapport aux années précédentes.

Les membres de la section ont été invités à visiter les 4 expositions mises sur pied par la S.J.É. sous la direction de sa secrétaire générale Armelle Cuenat et à participer aux conférences dans le cadre des expositions.

La section Erguël a été très heureuse que l'exposition sur le *Dictionnaire du Jura* ait eu lieu au musée de Saint-Imier. La section adresse ses chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite des expositions.



SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

PAUL BOILLAT

Président

20 janvier: carnet d'Hermann Voirol et assemblée générale. Ce samedi soir, la clinique Le Noirmont a accueilli 70 émulateurs de notre section et plusieurs autres intéressés venus écouter Clément Saucy qui commentait les recettes médicinales consignées en 1804 par Hermann Voirol. Notre membre d'honneur est l'auteur d'un livre dans lequel il a retranscrit les savoirs de ce paysan des Genevez destinés à soulager tant les humains que les animaux. Afin de situer le contexte, l'orateur a rappelé l'importance de l'abbaye de Bellelay qui, à l'époque, venait de disparaître dans la tourmente révolutionnaire. Puis, parmi les 200 notices compilées dans son ouvrage, il en a choisi quelques-unes qu'il a replacées dans l'évolution qu'a connue la médecine, du XVIII^e siècle à nos jours.

Représentant la clinique, Pascal Aubert a exposé son activité actuelle, ainsi que les diversifications et développements vécus depuis l'ouverture en 1984. De la réadaptation après une maladie cardiaque, l'établissement

s'est ouvert aux problématiques psychosomatiques et musculosquelettiques.

Notre assemblée générale fut l'occasion de se remémorer les sept moments forts vécus ensemble en 2018, dont l'exposition sur le père Lucien Cattin et le film mettant en scène nos membres émulateurs. D'autres rendez-vous ont été proposés pour 2019, imaginés par un comité remanié, avec l'arrivée de deux nouveaux membres qui ont remplacé autant de sortants. Notons que les comptes ont laissé voir un appréciable bénéfice, conséquence des manifestations mises sur pied en 2018 dans un extraordinaire élan de bénévolat.

La section compte 262 membres cotisants, soit 76 couples et 104 membres individuels, auxquels s'ajoutent 3 membres d'honneur.

12 avril : la porte helvétique de la Première Guerre mondiale. Sous ce titre, le D^r Christophe Vuilleumier, historien et écrivain, a brossé un tableau de la situation politique de la Suisse durant la Première Guerre. Il s'est attardé sur la conception de neutralité, fluctuante au fur et à mesure que dura le conflit, très modulable du côté de l'armée. La population était très divisée, les Alémaniques affichant une évidente germanophilie, au contraire des Romands, qui se rangeaient du côté français, mais avec de notables exceptions. Le monde économique était lui aussi partagé, en raison de liens avec les belligérants. Notamment, des Allemands œuvraient directement dans les conseils d'administration de grandes sociétés suisses. Et l'espionnage battait son plein. En 1915, le chef de l'armée demandait même au Conseil fédéral de faire allégeance à l'Allemagne. Ensuite, la censure et le contre-espionnage développèrent une vigilance accrue concernant les journaux et les opinions émises publiquement. Ce recentrage assaisonné de procès permit de maintenir le pays sous la bannière de la neutralité, tout en tirant des avantages économiques de la guerre.

24 personnes ont assisté à cette conférence tenue au restaurant du Centre de loisirs de Saignelégier.

29 juin: musées de l'Absinthe et La Grange, à Môtiers. Par un samedi caniculaire, 25 participants se sont mis au frais au Val-de-Travers.

Au musée de l'Absinthe, la visite commençait au jardin, où l'on peut toucher et sentir la grande et la petite absinthe, l'hysope et le fenouil. Ces plantes seront séchées, puis macérées dans de l'alcool pur avant d'être distillées. L'anis, le *carum carvi*, la réglisse et d'autres ingrédients naturels sont ajoutés, selon une recette propre à chaque fabricant. L'ortie y participe pour sa chlorophylle, qui donne sa couleur à la « fée verte ».

Spécialité de la région, l'absinthe fut prohibée en Suisse de 1910 à 2005. On l'accusait de rendre fou et aveugle à cause de la thuyone, une substance toxique lorsqu'elle est ingérée en grande quantité. Les problèmes de santé publique étant en réalité le fait de l'alcoolisme en progression, les producteurs d'autres boissons alcoolisées désignèrent l'absinthe coupable de la situation, afin de protéger leurs affaires. Le musée raconte la fabrication clandestine qui s'était développée à cette suite.

L'origine de la liqueur serait à rechercher chez Henri-Louis Pernot, un Loclois qui en entreprit la fabrication sur la base d'une recette médicinale. Gêné par les taxes sur l'alcool, il déménagea son exploitation à Pontarlier en 1805. Lorsqu'arriva la prohibition, sa société transforma la recette pour ne plus devoir employer la plante maudite, ce qui donna le pastis.

Juste en face de celui de l'absinthe, le musée de l'Art aborigène australien offre une étonnante découverte dans un endroit inattendu. Il est l'œuvre de Theresa et Gérard Burkhardt-Felder, un couple de passionnés qui ont passé 25 ans en Australie. La vaste grange de la propriété a été transformée pour y accueillir des toiles et objets de leur collection, ainsi que des œuvres d'artistes contemporains, en prêt. Carquois, écorces d'eucalyptus, tissés servent de support à de beaux motifs géométriques et symboliques, souvent réalisés par pointillisme. Commentée par les propriétaires, la visite apporte une surprenante bouffée d'exotisme.

21 septembre: vergers conservatoires de Rétropomme. Sous un chaud soleil d'automne, pommes et poires se pavanaient aux branches des arbres greffés de surprenantes variétés. À Pierre-à-Bot, au-dessus de Neuchâtel, rien ne ressemble vraiment aux fruits des supermarchés. Rares sont ceux sans taches, et leurs forme et couleur présentaient toutes sortes de nuances, influencées par le temps particulièrement sec de cette année. Boris Bachofen, l'horticulteur-chef des vergers conservatoires de l'association Rétropomme, a accueilli et guidé la trentaine d'émulateurs dans les allées du site. On saura tout sur les spécificités des hautes tiges capables de vivre plus de 80 ans et sur les basses tiges, moins pérennes mais plus productives, sur le coing porte-greffe, sur la greffe intermédiaire et la manière de façonner un fruitier.

Sans le savoir, les oies et les poules qui caquetaient tout à côté mènent une mission utile: gober les parasites qui se laissent descendre des feuillages, tel le carpocapse.

Ici, les particuliers peuvent apprendre à greffer ou à tailler, se fournir en plans greffés, ou même obtenir un greffage chez eux.

Rétropomme a été fondée en 1987, partant du constat qu'en trente ans, la Suisse avait perdu les deux tiers de ses vergers traditionnels. Il s'agissait de sauver et conserver les anciennes espèces fruitières cultivées dans le pays. Principalement menées par Bernard Vauthier, les recherches ont permis de consigner un millier de variétés. 600 d'entre elles prospèrent maintenant dans les vergers de l'association à Pierre-à-Bot, Corcelles, Vétroz, Aclens et Courtemautruy. La matinée s'est terminée par un joyeux pique-nique tiré du sac.

9 novembre: la ville d'Aarberg et sa sucrerie. Pour terminer le cycle des activités 2019, nos adhérents étaient invités à visiter les spécificités de la petite ville-place des bords de l'Aar. À 10 h, ils étaient plus de 50 devant la Schweizer Zucker A.G., équipés pour découvrir l'une des deux sucreries suisses.

Celle-ci transforme annuellement 1,6 million de tonnes de betteraves sucrières pour obtenir 250 000 tonnes de sucre cristallisé. Les quelque 6 000 producteurs déversent leurs légumes de début octobre à fin décembre, nuit et jour, soit à Aarberg, soit à Frauenfeld, l'autre site de production. Un cortège de tracteurs à remorques et des lignées de wagons de chemin de fer approvisionnent des tapis roulants, qui dirigent la matière première vers les stations de lavage. Elle sera stockée dans un immense silo à ciel ouvert, ou directement envoyée à la déchiqueteuse. De la pulpe pressée à chaud, on extrait un jus sucré dont la purification se fait par adjonction de laitier de chaux, puis d'oxygène. Il s'agit du procédé Marggraf, du nom du pharmacien allemand qui l'a inventé en 1747. La chaux vive est produite sur place.

Plusieurs phases d'évaporation aboutissent à la cristallisation du jus. Séché, le sucre est ensuite emballé selon sa destination, du sachet pour accompagner un café aux conteneurs pour camions. Tous les déchets sont réemployés, y compris la terre issue du lavage, conditionnée et homogénéisée par Ricoter, la société-sœur et voisine.

Un film raconte que la première sucrerie betteravière s'est ouverte en Pologne en 1803. À Aarberg, une usine a commencé à produire en 1898, remplacée en 1913 par suite d'incendie. Le site n'a cessé de se développer. Complètement automatisées, les installations actuelles sont impressionnantes par leur gigantisme.

L'après-midi était consacré à la découverte de quelques aspects de la ville d'Aarberg, sous la conduite d'Hubert Girardin, flanqué de trois comédiens. Passé le célèbre pont de bois qui enjambe l'ancienne Aar, nous avons surpris au château l'émissaire du prince-évêque de Bâle en train de signer la partition confessionnelle de la prévôté de Moutier

en 1711, sous la contrainte de l'émissaire de Berne. En face, des forgerons percussionnistes nous ont accompagnés dans la descente des étages d'une maison typique de l'endroit; les bâtiments ont tous été construits autour d'une grande place, sur une colline. Ailleurs, c'est l'histoire d'un cordonnier qui nous a été racontée, alors qu'un pompier philosophait sur ses tuyaux du haut du hangar du feu. Au bord de la rivière, nous avons croisé les survivants de ces 137 huguenots qui, en 1687, firent naufrage alors qu'ils fuyaient les effets de la révocation de l'édit de Nantes. Penseurs, conteuses et troubadours complétaient nos rencontres insolites dans ce bourg germanique aux enseignes francophones.

Que tous nos membres qui ont organisé ces manifestations et ceux qui y ont participé soient ici remerciés. Nous les encourageons à poursuivre la diffusion de notre culture par leurs activités au sein de la section franc-montagnarde de la S.J.É.



SECTION DE FRIBOURG

AGNÈS JUBIN

Présidente

Cet ultime rapport rédigé par la présidente démissionnaire est également le dernier de la section de Fribourg.

De nombreuses personnes ont été approchées dans le but de remplacer la présidente et les résultats ont été vains. Les membres du comité n'ont pas souhaité continuer et ne sont pas remplacés. La section se trouve donc sans gouvernail. L'assemblée générale de la section, conformément à ses statuts, a pris la décision de ne plus maintenir la section de Fribourg. L'approche de membres susceptibles de reprendre le flambeau n'a pas eu de succès.

Cette situation est regrettable, mais la présidente relève ce qui a été positif dans la section et constructif durant de nombreuses années. Les liens d'amitié qui se sont créés entre les membres se maintiennent. Pour preuve, la rencontre de la Saint-Martin est maintenue, à la demande des participants. La fidélité à la Société jurassienne d'Émulation demeure et les membres sont invités à la garder par leur adhésion.

Voici les activités organisées de juin 2018 à juin 2019:

- Le **22 juin**, en préalable à l'assemblée s'est déroulée la visite de la maison du futur au siège de Bluefactory en ville de Fribourg, sur les lieux de l'ancienne brasserie Cardinal. Conduits par un jeune ingénieur spécialisé en construction, toutes les pièces et recoins de la maison ont été présentés, avec leur fonctionnement et leur usage respectif. Les besoins énergétiques tels que l'électricité, l'eau, l'évacuation provenant de l'environnement permettent une autonomie totale. La maison du futur, transportée à Denver (Colorado), a été primée et les jeunes ingénieurs suisses ont reçu un prix prestigieux.
- Le **24 janvier 2019**, une activité non prévue mais bien suivie a été proposée par M. Claude Stadelmann, réalisateur et cinéaste. Un bon nombre de nos membres et de Jurassiens à Fribourg ont apprécié le film *Jura, Terre promise* réalisé à partir de la situation de Moutier.
- Le **samedi 29 septembre**, nous visitions le galetas des pompiers à Fribourg, accompagné d'un membre bénévole du corps des sapeurs-pompiers. Des objets innombrables, collectionnés en de nombreuses années et avec soins, témoignent de la protection assurée par les gardiens du feu, lesquels ne comptent ni leur temps ni les risques encourus. Merci aux pompiers!
- Le **vendredi 16 novembre 2018** avait lieu le traditionnel souper de la Saint-Martin. Une musicienne et un musicien accompagnaient les chants populaires apportant une note joyeuse à ces agapes.

Une dernière fois, bien que l'amitié demeure, la présidente adresse ses sincères remerciements et toute sa gratitude aux membres du comité, Marie-Françoise, Pauline, Pierre, Jacqueline. Grâce à eux, le fonctionnement de la section et les activités se sont déroulés en parfaite harmonie, utilement et agréablement. Merci de tout mon cœur, au nom de la société! Les remerciements s'adressent également aux deux vérificateurs des comptes François et André.

Un grand remerciement s'adresse aux chers membres dont la fidélité a nourri la section et encouragé les membres du comité. L'amitié n'a pas de fin et restera le lien le plus solide dans le futur.

Les membres du comité et sa présidente souhaitent à tous les membres un avenir réjouissant et plein de santé!



SECTION DE GENÈVE

ÉLISABETH JOBIN-SANGLARD

Présidente

Le **26 avril 2018,** en préambule à l'A.G. S.J.É.-GE 2018, l'ambassadeur Benoît Girardin nous a présenté une conférence sur son livre, *l'Éthique*: un défi pour la politique. Pourquoi l'éthique moderne importe plus que jamais en politique et comment elle peut faire la différence.

Par déception ou cynisme, nombreux s'accordent à penser qu'éthique et politique ne font pas bon ménage ou sont même antagonistes. Seraitce un combat d'arrière-garde que de revitaliser l'interaction et la tension entre éthique et politique? L'ouvrage de Benoît Girardin s'attache à montrer sur des cas de politique intérieure autant qu'internationale que le politique minimise ses risques ou optimise ses chances en se laissant questionner par l'éthique. C'est ici à l'épreuve de l'expérience que se démontre la pertinence de l'éthique en politique et les risques qu'elle permet de gérer. À la condition toutefois de ne pas transposer telle quelle l'éthique du gouvernant ou du citoyen vers la sphère politique. Il importe donc au plus haut point de bien clarifier les termes dans lesquels se déploie l'éthique en politique. Le cadre de réflexion ici proposé est destiné à des praticiens du politique: gouvernants, citoyens, maires, fonctionnaires, militants de la société citoyenne ou civile.

Benoît Girardin a dirigé après sa retraite une université privée au Rwanda et enseigne l'éthique politique à la Geneva School of Diplomacy and International Relations. Ancien ambassadeur de Suisse et responsable de la coopération suisse au Pakistan, en Roumanie et à Madagascar, il est un des rares diplomates à avoir travaillé dans un bidonville au Cameroun, pendant 5 années. Il a pu observer de nombreuses crises, dilemmes et mesurer combien l'adoption ou le refus d'un référentiel éthique pouvait réduire ou accroître les risques politiques.

Son livre: *l'Éthique*: un défi pour la politique. Pourquoi l'éthique importe plus que jamais en politique et comment elle peut faire la différence. Globethics.net, Focus Series n° 5, 2014. Il peut être téléchargé gratuitement — en français et en anglais — sur le site de Globethics.net/publications. Cet ouvrage puise ses sources principalement dans l'expérience

de l'ancien ambassadeur dans les divers pays cités plus haut, mais aussi au Rwanda (2011-2015).

D'abord l'auteur se demande si l'éthique a sa place en politique. Plusieurs exemples sont présentés (processus de réconciliation en Afrique du Sud). Les enjeux environnementaux (Bhopal en Inde), les droits des citoyens, la qualité de l'information, la liberté et le respect font partie des thèmes abordés. Il rappelle que servir les intérêts prédomine le plus souvent sur les valeurs. Plaidant pour une approche différenciée, il choisit une posture pragmatique pour éviter de tomber dans le scepticisme, le cynisme ou le moralisme.

Ensuite, il passe en revue diverses traditions et conclut par un point de situation actuel. On passe par le bouddhisme indien avec le code de Manu et l'Arthasastra de Kautilya. Confucius, Mencius et Sun Tzu sont évoqués pour la Chine. L'antiquité grecque est présente avec Platon, Aristote, Pindare, Plutarque. Les principales traditions judéo-chrétiennes et musulmanes sont brièvement passées en revue ainsi que des pratiques africaines. Machiavel et les philosophes des Lumières sont aussi présents. L'auteur montre les côtés positifs, mais aussi les déficits de ces traditions, en particulier la réduction à l'éthique des dirigeants. Les défis actuels sont plus complexes, car de nouveaux problèmes (globalisation, environnement, multipolarité du monde actuel, etc.) sont venus se greffer sur les anciens (pauvreté surtout) seulement partiellement résolus.

Enfin, il définit ce qu'est l'éthique en politique.

Image de l'arbre de l'éthique: la justice en est le tronc, les racines plongent dans un sol en trois couches — limitation, efficacité, responsabilité publique. En plus de l'arbre éthique dont les branches portent les valeurs de solidarité, d'équité, de durabilité, de liberté et de sécurité ainsi que d'identité et de diversité, l'auteur a imaginé un hexagone éthique qui comprend divers groupes de valeurs contenant l'équité, la durabilité, la solidarité, l'unité et la diversité, la paix et la sécurité ainsi que la responsabilité (6 valeurs cardinales) qui déclinent la justice sous divers angles. Cela peut aussi servir d'outil d'évaluation pour des cas spécifiques.

Il y a intersection entre politique et éthique, mais pas de fusion. Les instruments politiques ne coïncident jamais parfaitement avec les valeurs.

Distinguer entre éthique personnelle (ma vie, mes proches), éthique sociale (participations à des associations, partis, insertion dans la société) et éthique politique (médiation, lois, règles et institutions).

Exemples: Constitution suisse de 1874 prenant le risque de la double majorité, principe de la double nationalité et système de majorité qualifiée en Irlande du Nord, politique climatique, éviter la dictature de la majorité dans les démocraties, renforcer la dimension restaurative de la justice (durabilité grâce à la réconciliation).

De **juin à septembre 2018**, notre section S.J.É.-GE a participé à l'exposition multisite La S.J.É. s'expose, au musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, avec le diaporama de 20 minutes «Le Jura descend aux Grottes», préparé par la présidente avec les 300 photographies prises par Pierre Arnaboldi et elle-même.

Le 13 septembre 2018, M. Pierre Gerber (membre S.J.É. de la section de Porrentruy), coach à l'Aide aux migrants de l'Hospice général pour les réfugiés de Syrie réinstallés à Genève par la Confédération depuis 2015, nous a décrit les formes d'accompagnement qui déclinent ses activités de coaching dans le domaine de la vie pratique, de la santé, des relations entre les familles et l'école, de l'apprentissage du français et de l'intégration socioprofessionnelle.

M. Gerber est né à Porrentruy et a grandi à Delémont. Il a fait une licence en lettres à l'université de Genève en philosophie, en arabe et en science politique et obtenu un master en International Business à l'université de Londres (Birkbeck College). Il a travaillé dans le monde arabe et musulman comme interprète, délégué, chef de programme ou expert dans les domaines de l'analyse politique opérationnelle, de la diplomatie et des relations internationales, de la gestion de projets et des missions sensibles depuis 1990 avec le Comité international de la Croix-Rouge, le département fédéral des Affaires étrangères et est employé actuellement par l'Hospice général de Genève. Ses compétences lui ont permis de faire face avec succès à des situations de crises aiguës notamment en Bosnie ou en Afghanistan.

Le **22 novembre 2018,** Joseph Theubet, «Initiation aux cadrans solaires». Il a fait ses études gymnasiales au lycée de Porrentruy, et a étudié au conservatoire de musique de Bâle. Violoniste retraité de l'Orchestre de la Suisse romande, il est président fondateur de l'association des Amis du chemin de Saint-Jacques. Inspiré peut-être par *le Chemin des étoiles*, sa passion pour l'astronomie l'a amené à s'intéresser à la science des cadrans solaires.

En guise de présentation, le conférencier nous a proposé les lignes suivantes:

« Si le Soleil est source de vie, le cadran solaire fait vivre le temps, il le façonne, le décortique, l'allonge, le fractionne, le réduit tout en le poétisant. »

« De Stonehenge à la Nef solaire en passant par l'obélisque de Karnak, l'Ombre solaire a fasciné toutes les civilisations. Ce n'est pourtant qu'à la fin du Moyen Âge qu'on l'a réellement « domestiquée ».

«Un cadran solaire n'est rien d'autre que notre Terre en miniature, vue sous un certain angle, projetée sur une surface plane ou irrégulière. »

M. Longet, ancien président de la C.I.S. (Commission d'information et du suivi de la décharge de Bonfol), a donné sa conférence le **11 avril 2019**, en présentant le travail fourni par cette commission, suivie d'un débat avec M^{me} Anne-Frédérique Van Kemmel, la juriste de la chimie bâloise et M. Pierre Kohler, ancien ministre jurassien de l'époque.

La commission n'est pas encore démantelée, car il reste le problème des lentilles sableuses polluées à proximité du site et l'avenir avec l'architecte Botta, si des financements sont trouvés.

À l'extrémité du canton du Jura, à quelques centaines de mètres de la frontière française, était exploitée durant de nombreuses années une glaisière, remplie de l'excellente argile qui a fait la réputation des poteries, faïences et catelles de Bonfol. Puis entre 1961 et 1975, le site a été comblé avec plus de 100000 tonnes de déchets de la chimie bâloise, en conformité avec les pratiques de l'époque. Après la fin de l'exploitation, les lieux ont été recouverts de terre et de sapins. Mais de l'ancienne glaisière percolaient des matières qui sont allées polluer l'eau du village voisin sis en Alsace, Pfetterhouse.

Il a fallu se résoudre à rouvrir la décharge, sortir les déchets sous une immense halle étanche, les amener pour traitement par train en Allemagne, grâce au prolongement d'une ligne de chemin de fer venant depuis la gare de Bonfol et allant autrefois en Alsace. Une opération à 380 millions de francs. Aujourd'hui le site est assaini et un beau projet de Land Art conçu par l'architecte Botta attend son financement pour commémorer cette réalisation à la fois humaine et technique. Non, la pollution n'a pas toujours le dernier mot. Oui, il serait mieux de prévenir que de guérir...

40 000 sites pollués ont été identifiés en Suisse dont 4 000 doivent être traités. Dans de nombreux, cas on se contente de les surveiller. D'autres décharges chimiques existent en Suisse, par exemple à Kölliken, mais ici la décharge est cantonale (Argovie). Son assainissement est pratiquement achevé.

Les bonnes pratiques évoluent. Il faut distinguer entre les pratiques illégales, bonnes, ou dangereuses. On larguait alors autrefois des munitions dans les lacs de l'Oberland bernois. À Bonfol, la décharge était légale. Pendant quinze ans, l'ancienne glaisière a été remplie de déchets chimiques bâlois. Puis elle fut recouverte et des sapins furent plantés. Des percolations furent constatées dans les bassins versants d'où une mobilisation transfrontalière. Bonfol est un lieu à cheval sur deux bassins versants, deux départements, deux pays. En 1990, il fallait bien se convaincre que le problème n'était pas réglé, car après 30 années de pluie, l'argile n'était plus aussi étanche.

La Confédération était en faveur d'une action. Greenpeace se manifesta pendant 6 semaines sur le site. En 2000, des conventions sont passées, puis dès 2001 la C.I.S. (Commission d'information et de suivi de l'assainissement de la décharge de Bonfol) est créée. Elle a permis d'informer toutes les parties prenantes de la même manière quatre fois par an; c'est lors de ces rencontres, parfois houleuses, que des convergences se sont créées, chaque partie gardant sa mission, mais l'inscrivant dans un objectif partagé. Inévitablement, des moments conflictuels entre les parties eurent lieu, mais la volonté commune de réussir, autour du souci de la qualité, a fédéré les énergies autour du projet tout en accordant le droit à l'erreur dont le corollaire est le souci de l'excellence. On peut résumer les points marquants de ce projet de la manière suivante:

- Il s'agissait d'assainir sans risques pour l'environnement, ce qui a été obtenu par la construction d'une halle étanche au-dessus de la décharge. Le décapage se fit à l'aide d'un grappin. Les déchets consistaient en matières organiques ou métalliques. Il a fallu procéder à l'organisation de la surveillance de l'environnement karstique. Un recours de Greenpeace a été réglé par un accord extra-judiciaire aboutissant à une convention contenant des exigences allant au-delà des dispositions légales. Des wagons et des conteneurs furent construits spécialement pour l'occasion.
- La conceptualisation du projet a été réalisée entre 2003 et 2008, année où l'autorisation de construire a été accordée. En 2010, début des travaux.
- Un seul incident sérieux se produisit le 7 juillet 2010. Peu d'accidents en comparaison de chantiers comparables.
- L'usine de traitement final H.I.M. est située en Allemagne (pays qui a de l'expérience dans le traitement des déchets de ce type), à Biebesheim, dans la Hesse. Il a fallu aussi décaper une partie de l'encaissant,

constituant des déchets moyennement contaminés. Au total environ 300 000 tonnes de déchets furent enlevés, une petite partie moins polluée ayant pu être traitée en cimenterie en Suisse.

- En août 2017, 19 kg d'explosifs démolissent la halle. L'acier découpé est recyclé.
 - Un film a été tourné sur ce projet, à voir sur le site: www.cis-bonfol.ch
- La décharge avait 10 m de profondeur. Aujourd'hui, des équipements mis en place pour l'assainissement, il ne reste qu'un mur et une paire de rails. Les matériaux issus des installations: béton, bitume, métaux, filtres à air, eaux usées, furent également traités et recyclés.
 - Le suivi sanitaire des travailleurs s'est fait par bio monitoring.
- 3 millions de francs furent accordés par la chimie bâloise au village de Bonfol pour divers projets d'amélioration, proposés et mis en place par l'association Escale Bonfol (une centaine de membres).
- Sur le site de la décharge, un aménagement de type Land Art a été proposé par l'architecte Mario Botta comprenant une tour de 40 m de hauteur, une reforestation pour présenter la richesse de la forêt jurassienne, sorte d'arboretum, et un maintien d'un des murs de la halle. L'idée d'un vélorail comme moyen de transport des visiteurs serait bien perçue. Une fondation doit trouver 4 millions de francs pour ces aménagements du site et leur exploitation, en vue de rappeler que la bataille contre la pollution peut être remportée.
- Coût de l'assainissement par la chimie bâloise: 380 millions de francs. Le rôle des pouvoirs publics dans cette affaire a été exemplaire. Maintenant les déchets dorment dans une mine de sel en Allemagne.

José Ribeaud, récemment décédé, a écrit un livre intitulé *Maudite Décharge*.

Témoignage de M. Kohler

(Ancien ministre de la République et Canton du Jura, qui a été un des initiants de l'assainissement, faisant valoir les droits des populations.)

Dans l'affaire des déchets de Saint-Ursanne, M. Kohler, alors maire de Delémont, s'opposa au stockage à cet endroit, ce qui sonna la fin du dépôt d'hydroxydes. Greenpeace aussi intervint et fut interpellé, car certains de ses membres s'étaient suspendus au pont de Saint-Ursanne! C'est alors que M. Babey, chef du service cantonal de l'Environnement, rendit M. Kohler attentif au problème de Bonfol. Ce dernier s'empoigne du problème en 1998. On commence par une étude du projet avec M. Buser. En septembre 1999, le projet est prêt pour le gouvernement.

La décision, sur la base de documents d'experts uniquement, est prise contre l'avis de Pro Natura. Tout devait être pris en charge par la chimie bâloise. En 2009, donc dix ans plus tard, M. Kohler effectue sa première visite sur le site de Bonfol! M. Kohler se battit aussi pour la construction du Théâtre du Jura à Delémont.

Témoignage de M^{me} von Kemmel

(Juriste et responsable communication de Basler Chemische Industrie entre 2004 et 2009, étroitement associée à la mise en place de ce projet novateur et exigeant.)

Elle traduisit en 2000 la déclaration d'intention de l'industrie de procéder à l'assainissement du site. Des facteurs environnementaux et économiques ont motivé cette décision. En effet, les coûts de la surveillance du site allaient augmenter au fil des décennies sans régler définitivement le problème. Un immense travail de préparation fut réalisé avant même de pouvoir excaver la moindre tonne de déchets, pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation du projet. Ce fut une expérience technique hors du commun! Pendant toute l'aventure, cette jeune juriste joua le rôle de porte-parole de l'évolution du chantier.

Les trois orateurs ont exprimé qu'il n'y avait pas de procès d'intention sur le passé. Que le consensus était roi, mais que chacun avait le droit d'être en désaccord.

Toutes les parties ont agi de bonne foi à l'époque de l'entreposage de déchets, en suivant les protocoles et les usages de cette époque. Ce sont les progrès techniques et les avancées de la science qui obligent à plus de suivi.

Erratum. — Dans le rapport de l'année dernière, nous avons accidentellement l'indication selon laquelle Et fais miroir, le livre de M^{me} Girard Frésard, a été publié aux éditions Éclectica au Grand-Saconnex. Nous prions les personnes concernées de nous excuser pour cet oubli [N. D. É].



SECTION DE PORRENTRUY

JEAN-CLAUDE REBETEZ

Président

Notre saison a débuté par une belle collaboration avec l'Association des amis du cinéma d'Ajoie. On rappellera ici que la ville de Porrentruy n'avait plus de cinéma depuis la fermeture de la salle du Colisée. Par chance, des bénévoles dynamiques, réunis dans l'association susdite, sont parvenus à recréer une salle, en collaboration avec le collège Saint-Charles. L'inauguration de ce nouveau temple du septième art a eu lieu lors du week-end des 24 et 25 novembre. À cette occasion, notre section a voulu montrer son soutien au nouveau cinéma et aux bénévoles qui le font vivre en apportant sa contribution aux festivités prévues. En concertation avec le comité d'organisation, nous avons donc offert au public la première projection de la version définitive du dernier film de Claude Stadelmann, réalisé avec la collaboration du collectif Plonk & Replonk: Jura, Terre promise — une version fort apocryphe et superlativement déjantée de l'histoire du Jura! Des spectateurs aussi nombreux que ravis ont assisté à cette projection, au terme de laquelle ils ont pu échanger avec le réalisateur, avant de partager une verrée offerte par notre section. Le succès de cette expérience nous amènera sans doute à proposer d'autres collaborations à l'équipe de Cinémajoie, à laquelle nous souhaitons le meilleur.

L'assemblée générale de la section a eu lieu le **27 mars 2019**, à la salle des Hospitalières. Elle a été suivie par une conférence présentée par Clément Saucy, «Remèdes d'un "pharmacien" des Genevez à la fin du XVIII^e siècle »: une pharmacopée entre superstition et connaissance des plantes médicinales. Ancien vétérinaire cantonal, Clément Saucy a édité en 2018 un curieux manuscrit rédigé en 1804 par un paysan-pharmacien, Hermann Voirol, qui a compilé des recettes médicinales pour soigner hommes et bêtes. Clément Saucy a expliqué qui était Voirol, d'où il tirait ses recettes et quelles sont les caractéristiques de ces dernières. Le nombreux public présent a ainsi appris que pour faire tomber sans douleur une dent malade, il suffit de remplir le trou de la carie avec des cendres de vers de terre ou de fiente de souris, ou qu'on pouvait fabriquer un diurétique à peu de frais en réduisant des cloportes en poudre...

Les **6 et 7 avril**, notre section a de nouveau participé à un grand évènement, en collaboration avec une autre association culturelle, la Fondation Pro Musica. Nous avons en effet contribué à l'organisation des représentations de la *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, sous la direction de Michael Radulescu. Ce fut l'occasion de partager de magnifiques moments musicaux — et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons pris congé de M. Radulescu, qui mettait ainsi un terme à ses fameuses académies Bach, lesquelles se sont tenues à Porrentruy depuis 1990. Le soussigné a du reste rédigé un petit texte d'hommage dans la brochure publiée à cette occasion par Pro Musica.

Enfin, le **22 mai**, nous écoutions dans la salle des Hospitalières une conférence de Pierre-Yves Moeschler, « Une communauté villageoise de l'ancien Évêché de Bâle aux XVII^e-XVIII^e siècles: l'exemple de Bévilard ». En se basant sur les sources d'archives, M. Moeschler a pu reconstituer la vie matérielle, sociale, politique et religieuse de cette communauté villageoise, dont il a décrit la vie quotidienne avec pédagogie et dont il a expliqué les relations institutionnelles qu'elle entretenait avec sa seigneurie (la « prévôté ») et la principauté épiscopale.

Au terme de ce rapport, nous remercions chaleureusement l'entreprise Medhop, laquelle se charge gracieusement de la mise sous pli de nos envois postaux.



SECTION DE LA PRÉVÔTÉ

STÉPHANE FROIDEVAUX

Président

La Société jurassienne d'Émulation a tenu ses assises annuelles les 24 et 25 mai 2019 à Moutier.

Le vendredi soir, le président Martin Choffat et les membres du comité directeur accompagnés du maire de Moutier M. Winistoerfer, du chancelier C. Vaquin, du président de la section de la Prévôté et de quelques invités se sont retrouvés au caveau Saint-Germain pour une séance suivie de petites agapes proposées par le propriétaire des lieux

ACTES 2019 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

Aurèle Morf, vigneron. La soirée s'est terminée par un repas servi au restaurant de l'Ours.

L'assemblée générale s'est déroulée le lendemain dans les locaux de la Sociét'halle. Ordre du jour soutenu, avec notamment le rapport du président et les comptes rendus de tous les cercles d'études.

M^{me} Armelle Cuenat, démissionnaire, a été félicitée et remerciée pour son engagement sans faille auprès de la S.J.É. en sa qualité de secrétaire générale.

La centaine de membres présents a été ensuite conviée à un apéritif, point d'orgue de cette matinée.

L'après-midi, le musée jurassien des Arts accueillait les participants à une exposition sur l'art en Prévôté.



SECTION DE TRAMELAN

LAURENT DONZÉ

Président

Activités

Durant l'année 2019, le cycle de conférences organisé conjointement avec le CIP et la municipalité de Tramelan a eu pour fil directeur le thème de « On m'a pris mon enfance ». Au printemps, la commission d'experts remettait son rapport sur les cas d'internements administratifs, pratiques largement répandues en Suisse jusqu'au début des années 1980. C'était pour nous le moment idéal de développer la thématique de l'enfance volée. Les orateurs et conférencières suivants se sont succédé pour nous en parler:

- **Christel Gumy**, docteur en histoire et directrice de recherche au sein de la CIE (Commission indépendante d'experts internements administratifs) nous a introduit à la thématique par un exposé sur «L'internement administratif: une histoire et des enjeux actuels » (19 juin 2019);
- **Nicolas Barras**, archiviste aux Archives de l'État de Berne, nous présenta tous les défis soulevés par une recherche d'identité dans les

archives de l'État. Sa conférence était intitulée « Retrouver son chemin de vie au travers des archives » (3 juillet 2019);

- **Pascal Flotron**, ancien procureur des mineurs, ancien président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (A.P.E.A.) du Jura bernois, a eu la lourde tâche d'aborder le rôle de la justice. Il nous en parla en évoquant « Les mineurs face à la justice » (25 septembre 2019);
- **Ursula Biondi**, D^r *honoris causa*, ancienne présidente de l'Association RAVIA (réhabilitation des ex-internés administratifs) a su conclure le cycle en nous parlant de son expérience personnelle: «Internements administratifs destins imposés » (30 octobre 2019).

Toutes ces conférences ont eu un très grand succès et, vu le thème, un fort impact auprès du public. Pour des raisons de calendriers, la section n'a pas pu tenir son assemblée générale en fin d'année. Celle-ci a été reportée en début d'année 2020.



SECTION DE ZURICH

MARCELLE TENDON Présidente

Notre comité s'est réuni le mercredi **9 janvier 2019** chez Marguerite et James Ladner à Thalwil.

Le **2 février 2019**, nous avons appris avec tristesse le décès de José Ribeaud, fondateur de notre section en 1989. Il avait encore fait une conférence en septembre 2018 à Saint-Imier avec toutes les forces qui lui restaient et nous avait fascinés par son enthousiasme.

Une cérémonie religieuse a eu lieu le 1^{er} mars 2019 à Berlin où il avait élu domicile depuis quelques années. Il restera dans nos souvenirs et nos cœurs. Alain Cortat des éditions Alphil lui rend hommage dans les *Actes*.

Les **24 et 25 mai 2019**, j'ai participé au comité central et à l'assemblée générale à Moutier.

Notre section y était représentée par quelques membres.

ACTES 2019 I VIE DE LA SOCIÉTÉ

Le **31 août 2019**, 10 personnes se sont rencontrées au monastère de Rheinau pour une visite guidée en français par M^{me} Touton. Nous avons passé une journée culturelle et savouré un excellent repas à l'hôtel du Monastère sur une magnifique terrasse au bord du Rhin.

Le **7 novembre 2019**, nous avons eu notre assemblée générale avec la belle participation d'une vingtaine de membres. Pierre-Yves Moeschler nous a fascinés avec son exposé sur « Bévilard, la vie quotidienne dans la prévôté de Moutier Grandval aux XVIII^e et XVIIII^e siècles ».